Le témoignage d'agriculteurs innovants!



AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET PÂTURAGE TOURNANT EN OVINS LAIT

JOËL SOULIÉ

Joël Soulié travaille sur une exploitation de 62 ha avec un élevage de brebis laitières pour la production de Roquefort sur la commune de Massals dans le Ségala Tarnais. Depuis près de 15 ans, le troupeau de 350 brebis valorise les surfaces en herbe grâce à la méthode du pâturage tournant. Soucieux d'utiliser au mieux la ressource en herbe de l'exploitation, la famille Soulié mène une réflexion permanente sur l'optimisation de ses surfaces.

Au début des années 2000, avec mon épouse nous avons mis en place le pâturage tournant. En effet, suite à une réflexion sur le gaspillage de l'herbe et le sur-pâturage, nous avons décidé de nous lancer. La disposition de notre parcellaire, assez groupé autour des bâtiments d'exploitation, facilite ce système. Nous faisons pâturer presque exclusivement nos 18 ha de

prairies permanentes. Nous recherchons à travers cette technique, l'optimisation de notre ressource en herbe qui permet une baisse des coûts alimentaires. La gestion de la ressource en herbe est une préoccupation historique sur l'exploitation. Mon père en 1983 avait déjà fait le choix du séchage en grange plutôt que de l'ensilage et nous avons poursuivit dans se sens.



Autonomie alimentaire :

La mise en place du pâturage tournant permet une optimisation de la ressource en herbe de l'exploitation.

Séchage en grange :

Une technique très adaptée à la production de luzerne nécessaire au troupeau de brebis laitières.



Efficacité économique :

Maîtrise des coûts alimentaires et de mécanisation.

ZOOM SUR LES PRATIQUES INNOVANTES

VALORISER L'HERBE GRÂCE AU PÂTURAGE **TOURNANT**

Nous exploitons des parcelles de prairies permanentes proches des bâtiments d'exploitation. Nous faisions pâturer ces grandes parcelles dans leur ensemble par les brebis et tous les jours. Nous avons constaté pendant de nombreuses années des zones de surpâturage et des zones importantes de gaspillage d'herbe que nous devions broyer.

Au début des années 2000, nous avons fait le choix de réfléchir au pâturage tournant. Nous avons commencé par mesurer les hauteurs d'herbe pour mieux estimer notre ressource par rapport au chargement. Nous avons ensuite fait le choix de découper notre « îlot » de 18 ha de prairies permanentes en une vingtaine de parcelles. La rotation du pâturage se fait presque exclusivement sur ces 20 parcelles.

En début et en fin de période de pâturage, les brebis sortent une fois par jour sur une parcelle. Sur le reste de la période, elles sortent 2 fois (matin et après midi) sur 2 parcelles différentes. Tous les 20 à 30 jours, nous mesurons les hauteurs d'herbe des différentes parcelles pour connaître les volumes disponibles et déterminer les parcelles qui doivent être pâturées. Certaines parcelles peuvent être fauchées le cas échéant. La typologie, l'exposition du parcellaire nous permet d'avoir un « décalage » naturel dans la pousse de l'herbe qui nous facilite la mise en place de cette technique.

Les résultats sont très intéressants car maintenant nous exploitons au maximum la ressource en herbe et la productivité des terres (20 tonnes de foin en plus). Nous n'achetons plus de complément d'herbe comme cela pouvait être le cas avant et du fait de la réduction des passages de tracteur (broyage notamment) nous économisons 200 litres de gazole par an. L'intérêt est donc aussi économique.

L'EXPLOITATION

Typologie: Élevage de brebis laitières (350 mères) et engraissement d'agneaux de la ferme (450 par an)

Statut: exploitation individuelle

Enjeux : Autonomie alimentaire et gestion de la ressource

en herbe par le pâturage tournant

MO: 2 UTH

Assolement: 62 ha

18 ha de prairies permanentes

12 ha de blé tendre

30 ha de prairies temporaires : luzernes et trèfle violet

12 ha de cultures intermédiaires (entre le blé et le semis de prairies): Ray gras ou colza fourrage ou céréales ou pois ou mélange

Particularités :

1983 : installation du premier séchage en grange

1990 : arrêt du labour

1999 : arrêt définitif du travail du sol

2009 : création d'une plate-forme de compostage

couverte



















AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET PROTÉIQUE

Le raisonnement de la gestion de l'herbe est historique sur notre exploitation. En 1983, mon père a fait le choix de remplacer les petites bottes par l'installation du séchage en grange notamment pour diminuer la main-d'œuvre. La luzerne est importante pour un élevage de brebis laitière et le séchage convient parfaitement à ce type de culture. Cela permet aussi d'avancer la date de première récolte et donc de réaliser 3 à 4 coupes par an. Nous avons donc continué dans cette voie en agrandissant la capacité de séchage.



http://www.innovaction-agriculture.fr/midi-pyrenees.html

Retrouvez les témoignages Innov'Action sur :